

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LEMIEUX

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue par visioconférence, le 15 avril 2025 à 20h15 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants à cette visioconférence, tous formant quorum:

Monsieur Mathieu Bélisle- Dorion, conseiller au siège numéro 1
Monsieur Marc Côté-Sauvé, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Léo-Paul Côté, conseiller au siège numéro 3
Madame Myriam Bourgault, conseillère au siège numéro 5
Monsieur Martin Blanchette, conseiller au siège numéro 6

Est également présente en visioconférence :
Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

Absent :
Madame Céleste Simard, conseillère au siège numéro 4

2025-04-68 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATION DE SA RÉGULARITÉ

- La présente séance extraordinaire a fait l'objet d'un avis de convocation à tous les membres du conseil le 09 avril 2025;
- Cet avis a été notifié, par moyen technologique, à savoir par courriel, tel que permis;
- Cet avis a été notifié également en main propre à monsieur Léo-Paul Côté;
- La présente séance est ouverte à 20h22 après constatation de la régularité.

Il est PROPOSÉ par monsieur Marc Côté-Sauvé, et RÉSOLU à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ouverture de la séance.
ADOPTÉE

2025-04-69 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les élus présents ont pris connaissance de l'ordre du jour et déclarent ne pas être en conflit d'intérêts avec l'un ou l'autre des points de discussions y étant énumérés;

Il est PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Côté, et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
Heure : 20h15
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ÉDIFICE ET ÉQUIPEMENT
3.1 Ouverture soumission projet café et cuisine de GNF Construction
4. VOIRIE-RÉSEAU ROUTIER
4.1 Présentation des travaux de voirie 2025 par le responsable
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ÉDIFICE ET ÉQUIPEMENT

Ouverture soumission projet café et cuisine de GNF Construction. Remis au mois prochain

VOIRIE-RÉSEAU ROUTIER

2025-04-70 OUVERTURE DES SOUMISSIONS ASPHALTAGE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux a invité deux entreprises à soumissionner pour les travaux de pavage manuel dans tous les chemins identifiés dans la demande d'appel d'offres sur invitation, et que les deux entreprises ont déposé leurs soumissions, dont :

SOUSSIONNAIRES	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Pavage Veilleux	50 tn	395.00\$	19 750.00\$
Scellement de fissures Sévigny	50 tn	350.00\$	17 500.00\$

Il est PROPOSÉ par monsieur Martin Blanchette, et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat pour les travaux de pavage manuel à Scellement de fissures Sévigny au montant soumissionné.

ADOPTÉE

2025-04-71 DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL VOLET PROJETS PARTICULIER D'AMÉLIORATION

Il est PROPOSÉ par monsieur de Léo-Paul Côté, et RÉSOLU à l'unanimité des membres présents de demander au député M. Donald Martel de prendre en considération la Municipalité de Lemieux dans l'attribution des montants de PAVL. Un montant de 12 500\$ est demandé pour l'amélioration des chemins de la Municipalité de Lemieux.

Chemins visés : de la Butte, Rang A et de la Belgique.

ADOPTÉE

2025-04-72 ACHAT D'OUTILS POUR TRAVAUX DE VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur des travaux publics ne peut effectuer son travail de pavage manuel des chemins de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la température n'est pas idéale présentement pour colmater les fissures;

Il est PROPOSÉ par monsieur de Martin Blanchette, et RÉSOLU à l'unanimité des membres présents d'effectuer l'achat d'un chalumeau et d'une bonbonne de propane de 30lb au montant de 199.98\$ taxes non incluses.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS : sans assistance

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2025 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

2025-04-73 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé il est PROPOSÉ par madame Myriam Bourgault, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de lever la séance du conseil à 20h56.

ADOPTÉE

Je, Jean-Louis Belisle, approuve toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.